

CANADA

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur d'Iran au Canada.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 10 mars 1961

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 10 mars 1961 par laquelle vous proposez un Accord entre le Gouvernement de l'Iran et le Gouvernement du Canada modifiant les conditions d'octroi des visas pour l'entrée des «non-immigrants» dans nos pays.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur l'Ambassadeur, que mon Gouvernement a agréé les propositions contenues dans la note précitée et de confirmer que votre Note et la présente réponse constituent un Accord entre nos gouvernements qui entrera en vigueur trente jours après la date de la présente Note et le demeurera jusqu'à l'expiration d'une période de deux mois après la réception d'une Note de l'un ou l'autre gouvernement le dénonçant.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

HOWARD GREEN

Son Excellence Monsieur Mahmoud Esfandiary
Ambassadeur d'Iran
Ottawa

NAVIGATION

Echange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique

Washington le 5 mai 1961

En vigueur le 5 mai 1961

Rome Dumas, 1961
Queen's Printer 1961
Controller of Patents

1961-1962
1961-1962
1961-1962

1961-1962

1961-1962 25 cents

1961-1962 25 cents